

CONSEIL DE QUARTIER « GARE »

Mardi 7 juin 2016

Membres du Conseil de quartier

Ville de Sucy-en-Brie :

Luc BOURCIER : Président

Jean-Daniel AMSLER : Co-président

Administration : Christophe ABRAHAM (DGAS – Direction de l'Aménagement, de l'Education et du Développement Durable) – Nathalie BARISIEN (secrétaire de séance)

Collège des habitants

Présents : B. BRETTE-DAUCHEZ, V. GALTIE', R. GOURCY, F. LHEMERY, JP. LIBLIN, N. ROUSSEL, C. VANDON

Absents excusés : J. BONNEVAUX, E. DELAPORTE, M. DEBUISSON, F. GIBIER, M. ROUCHY

Collège des institutionnels

Présents : M. MENDIELA, S. SOUCHET

Absent excusé : J. PETIT

Ordre du jour :

- Budget communal 2016
- Avancement sur les projets immobiliers du secteur Gare
- Autolib' Sucy
- Point sur l'étude Indigo sur le secteur Gare
- Communications diverses

Monsieur Bourcier ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à Madame Souchet, Présidente du Conseil syndical de la résidence Montaleau, nouvellement nommée au Conseil de quartier de la Gare en qualité de membre institutionnel.

| POINTS EVOQUES | CONTENU DES DEBATS |
|--|---|
| <p>Budget communal 2016 JD AMSLER</p> | <p><u>Présentation des éléments essentiels du budget en complément du diaporama présenté en Conseil :</u></p> <p>Les recettes réelles de fonctionnement 2016 s'établissent à 44 174 752,12 €. A champs constants, elles baissent de -1,58%.</p> <p>Les impôts et taxes sont estimés à 34 615 524 € sans augmentation des taux. Seules la variation physique des bases ainsi que leur actualisation par la loi de finances (+1%) sont prises en compte.</p> <p>La dotation forfaitaire de l'état pour 2016 est estimée à 2 931 272 €, soit une baisse de plus de 20% par rapport à celle de 2015 (3 675 912 €).</p> <p>Les dépenses réelles de cette année s'élèvent à 41 253 800 €. A champs constants, elles diminuent de -0,14 %.</p> <p>Le budget du personnel est estimé en 2016 à 18 571 000 € compte tenu du transfert du CCAS à la Ville du personnel du service petite enfance. A champs constants, nous constatons une stabilité de 2015 à 2016.</p> <p>Les intérêts de la dette : 1 315 000 € (BP 2015 : 1 380 000 €). Le capital de la dette restant à rembourser a été ramené au 31 décembre 2015 à 41,155 M€. Rappelons que le capital restant dû au 31 décembre 2008 s'élevait à 52,173 M€, on constate donc pour la septième année une baisse de l'encours de la dette d'un montant total de 11 M€.</p> <p>Les recettes d'investissement 2016 hors emprunts sont estimées à 14 010 000 € (BP 2015 : 13 369 000 €). Les dépenses d'investissement 2016 s'élèvent à 16 510 000 €.</p> <p>Le besoin de financement complémentaire s'élève donc à 2 500 000 € qu'il est proposé de couvrir par voie d'emprunts. Le remboursement du capital de la dette est de 3 100 000 € en 2016, le désendettement prévisionnel de cette année est donc estimé à 600 000 €.</p> <p><i>Question</i> : Le projet du self de l'école du Centre est-il prévu au budget 2016 ? <i>Réponse de Mr Abraham</i> : Seul le self de l'école des Bruyères est inscrit au budget 2016.</p> <p><i>Question</i> : Avez-vous des informations sur la prolongation de la RN 406 ? <i>Réponse de Mr Amsler</i> : Le démarrage des travaux est prévu en 2018/2019 du pont de la SNCF de Bonneuil à Boissy.</p> <p><i>Question</i> : Quelle est la durée d'extinction de la dette ? <i>Réponse de Mr Amsler</i> : Elle est évaluée à 7 ans.</p> |

| | |
|---|---|
| | Le budget sera détaillé précisément dans le prochain journal municipal de la Ville. |
| Avancement sur les projets immobiliers du secteur Gare C. ABRAHAM | <p>Projet Nexity – rue de Villeneuve : ce projet a été présenté aux riverains le 16 avril dernier et consiste à la construction d’une résidence jeunes actifs et d’une crèche côté jardin.</p> <p>Immeuble de 133 chambres + 1 local d’activité commerciale ou libéral + 1 crèche en rez de chaussée d’environ 10/12 berceaux.</p> <ul style="list-style-type: none"> - 22 places de stationnement dont 16 pour la résidence. - Travaux : démarrage en fin d’année 2016 pour une durée d’environ 18 mois. - Bailleur social : France Habitation. Gestionnaire : l’ALJT. <p><i>Questions</i> : S’agit-il exclusivement de chambres pour étudiants ? S’agit-il de locations meublées ?</p> <p><i>Réponse de Mr Abraham</i> : Ce sont des studios meublés avec des équipements communs et un gardien à demeure pour un public issu essentiellement du territoire. Par ailleurs, 10 chambres sont dédiées aux parents isolés.</p> <p>Les 22 places de stationnement semblent insuffisantes d’après Mr Vandon.</p> <p>Mr Abraham souligne l’existence d’un parking relais de 495 places derrière la gare RER dont 100 à 150 places sont régulièrement libres et l’intervention régulière de la Police municipale pour la verbalisation. Il est constaté par les commerçants une meilleure rotation des véhicules et une amélioration du stationnement.</p> <p>Projet Diagonale – rue Montaleau : ce projet consiste en la construction d’un immeuble de 69 logements, de 2 commerces et 54 places de stationnement en sous-sol.</p> <p>Début des travaux : septembre 2016, terrassement fin octobre</p> <p>La commercialisation de ce projet immobilier fonctionne bien. Dix logements ont été achetés en vefa par les bailleurs et quinze logements sont déjà réservés en grande partie par une clientèle sucycienne.</p> <p>Il est remarqué le peu de places de stationnement et notamment la règle d’un parking par appartement non respectée.</p> |
| Autolib’Sucy C. ABRAHAM | <p>Autolib’ Sucy : création de trois stations Autolib’ de 6 places de stationnement + 1 borne de recharge de véhicules électriques : Place de la Gare, Centre-ville (devant la mairie) et Fort (côté église Sainte Bernadette). Ce projet a été mené en concertation avec les commerçants. Il n’y a pas de perte de places de stationnement mais une récupération des 2 places de taxi pour du stationnement en zone réglementée ainsi que la création de 2 places supplémentaires sur la partie espaces publics du parking en épi longeant la rue de Champigny.</p> <p>Les travaux sont prévus pour l’été 2016 pour une livraison à l’automne 2016. Des aménagements interviendront progressivement après l’étude globale du secteur Gare, notamment pour le passage des bus.</p> |
| Point sur l’étude Indigo sur le secteur Gare | Première phase : étude, état des lieux et constat : <ul style="list-style-type: none"> • un accès Est de la gare peu confortable, |

| | |
|---|--|
| <p>JD AMSLER</p> | <ul style="list-style-type: none"> • des liaisons piétonnes structurantes à traiter en priorité, • une accessibilité PMR à traiter sur l'ensemble de la gare routière et de la place, • un rabattement vélo peu mis en valeur et à adapter aux besoins, • un parc relais sous utilisé malgré un rabattement automobile important, • une réglementation du stationnement peu respectée à l'échelle du quartier, • une dépose/reprise minute pas organisée, • une amélioration de la desserte bus à l'Est à prioriser, • la nécessité d'un logique multi-transporteur à l'échelle à améliorer. <p>Deuxième phase : élaboration de scénarii d'aménagement (fin juin 2016). 70 % des équipements peuvent être subventionnés.</p> <p><i>Question</i> : Envisagez-vous du parking payant généralisé à Sucy ?</p> <p><i>Réponse</i> : Les commerçants y sont plutôt favorables.</p> <p>Mme Galtié pose la question concernant une baisse de fréquence du RER A en direction de Boissy Saint Léger depuis janvier 2016 avec des attentes de 15 à 20 minutes entre La Varenne et Sucy.</p> <p>Mr Amsler répond qu'il est à noter un manque de 350 millions d'euros de budget en fonctionnement du fait du dézonage du Pass Navigo qui n'avait pas été financé.</p> <p>Madame le Maire suit ce dossier de très près et s'est mobilisée pour l'amélioration de la desserte de la gare de Sucy Bonneuil. La suppression de l'arrêt intermédiaire de La Varenne devrait se concrétiser à l'horizon de fin 2017 permettant à toutes les rames d'aller jusqu'à Boissy Saint Léger.</p> <p><i>Question</i> : Quel est le périmètre d'étude de la gare ?</p> <p><i>Réponse</i> : Le périmètre de l'étude pôle Gare s'étend sur environ 700 mètres autour de la place de la Gare jusqu'au rond-point de l'avenue Fernande Doudot.</p> <p><i>Question</i> : Qu'en est-il de l'état du pont de la gare ? Sa réfection est-elle à l'étude ?</p> <p><i>Réponse</i> : Il n'y a pas de risques majeurs. La société Indigo a pris en compte ce point dans le projet de restructuration de la Place.</p> |
| <p>Communications diverses Luc BOURCIER J. Daniel AMSLER</p> | <p>Ouverture de l'Annexe : ouverture d'un guichet unique pour les inscriptions aux différentes manifestations et billetterie de la saison culturelle. Ce local est également dédié aux expositions ponctuelles. Ouverture du mardi au samedi.</p> <p><i>Question de Mr Rouchy</i> : Ne pourrions-nous pas y installer un point informations Senior ?</p> |

Mr Bourcier répond que la Maison des Seniors est déjà identifiée avec un personnel compétent dans ce domaine. Il est indiqué que le choix d'une annexe dans le centre-ville consiste à redynamiser le bourg ancien et apporter une forme d'animation pour attirer la population vers la place de l'Eglise.

Collecte des ordures ménagères : cette compétence de la Communauté d'Agglomération du Haut Val-de-Marne a été transférée automatiquement au nouvel établissement public territorial T11 qui lui a succédé. Même fonctionnement et même prestataire, la société SEPUR. Des dysfonctionnements ont été observés, des recadrages ont été effectués afin de sensibiliser les personnels. Ces problèmes devraient être réglés progressivement.

Constats exprimés par un certain nombre de membres du Conseil de quartier :

- Les poubelles marron débordent : foyer d'infection et mauvaises odeurs
- Respect du ramassage à la Gare sauf pour le ramassage du verre
- Containers et fréquences de ramassage insuffisants pour les familles nombreuses
- Le problème d'hygiène est à traiter rapidement car les poubelles sont pleines en plein milieu de semaine.

Mr Amsler indique qu'il est possible d'obtenir des bacs marron de contenance supérieure. La modification du rythme de ramassage avait été décidée dans une optique d'économie et a permis de baisser en 2016 le niveau de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Après un an de ce nouveau fonctionnement, un bilan sera effectué par le Territoire.

Question de Mr Vandon : Avez-vous des informations sur la qualité du tri des déchets car aucune information précise sur le tri et le compost. Il apparaît primordial en premier lieu de communiquer en permanence sur ce point.

Mr Abraham indique une amélioration en zone pavillonnaire mais pas en collectif. Le tri sélectif est une action de l'agenda 21, mis en place dans les écoles et dans les services municipaux. Pour les collectifs, nous sommes en réflexion avec les bailleurs dans le cadre de l'agenda 21.

Il est indiqué que toutes les informations et dysfonctionnements seront relayés au T11 et qu'une nouvelle communication devrait paraître pour préciser plus clairement les différentes zones et dates de collecte par le T11.

Dispositif Citoyens vigilants :

- Lancement du dispositif,
- Cadre réglementaire en place,
- Protocole de mise en œuvre signé entre le Préfet et le Maire de Sucy-en-Brie,
- Une dizaine de référents sur la ville et signature de la charte de bon comportement,
- Réunion le 7 juin avec les référents et la Police nationale pour leur donner les règles de bon comportement à appliquer,

- Signalétique en cours d'installation aux entrées de la Ville ainsi qu'au niveau des entrées/sorties de rues participant à l'opération Citoyens vigilants,
- Identification du référent par voie de communication en interne en Conseil de quartier.

Un membre du Conseil fait remarquer que la signalétique installée dans un secteur bien précis peut être un risque de cambriolage déplacé à d'autres quartiers.

Un état des lieux du secteur Gare est apporté par Mr Mendiola en termes de travaux et de réaménagement de la voirie :

- Effondrement de la chaussée et trottoirs plus à niveau devant la boulangerie rue de Champigny,
- Trou autour des plaques d'égout, dangereux pour les piétons,
- Trou au niveau des passages piétons,
- Plusieurs demandes d'enlèvement de bloc béton, de déchets...,
- La propreté n'est pas toujours au rendez-vous,
- Insuffisance de poubelles rue de Champigny en direction de la rue du Général Leclerc,
- Nids de poule sur trottoirs à traiter.

Mr Vandon indique également l'état du boulevard de Verdun (racines d'arbres, éclairage) et demande la date à laquelle les services techniques pourront intervenir. Mr Abraham répond que ces travaux ne sont pas prévus en 2017.

Il est rappelé le souhait de créer une place de livraison en bas du boulevard de Verdun (face au salon de coiffure) afin de stopper le stationnement le matin sur la chaussée de l'avenue de Bonneuil (face au café), qui gêne la circulation.

Mr Bourcier propose une visite urbaine en septembre prochain pour identifier les problématiques en termes de voirie et d'aménagement urbain.

Mr Bourcier remercie les participants et lève la séance en indiquant un prochain Conseil de quartier « Gare » pour fin novembre 2016.

Propositions de sujets à aborder à la prochaine séance :

- Point de situation sur le stationnement,
- Stationnement avenue Guynemer et avenue Marceau (à la demande de Mr Lhemery).